

LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE, UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT DE L'AIN !

Le Département mène des actions fortes à court, moyen et long terme pour attirer des médecins dans l'Ain

5,3 M€ SUR 3 ANS POUR :



PRÉPARER L'AVENIR

- Ouverture d'une 1^{re} année santé en septembre 2022 à Bourg-en-Bresse
- Création en 2020 d'une Licence Accès Santé
- Soutien aux internes en médecine générale (bourses de stage, guide de l'hébergement...)
- Prochainement : construction d'une Maison départementale des professionnels de santé



FAVORISER L'INSTALLATION DE MÉDECINS SUR LE TERRITOIRE

- Centre de santé départemental avec le recrutement de médecins salariés
- Des actions pour faciliter l'installation des médecins sur le territoire : accueil unique à l'installation (pour simplifier leurs démarches administratives), accueil personnalisé pour le professionnel et sa famille, accompagnement à l'emploi du conjoint...
- Primes aux remplacements réguliers



PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

- Stand de l'Ain sur des événements nationaux tels que le congrès national des internes en médecine
- Création de réseaux sociaux dédiés aux professionnels de santé pour valoriser les atouts de l'Ain et créer du réseau
- Prochainement création d'un site internet dédié aux professionnels de santé



DÉVELOPPER DE NOUVELLES PRATIQUES

- Possibilité d'exercer comme médecin adjoint (non thésé) aux côtés d'un médecin installé
- Soutien à la formation d'infirmiers en pratique avancée et d'assistants médicaux
- Acquisition de mallettes de télémedecine pour équiper 10 premiers binômes médecin traitant (à son cabinet)/ infirmier (en visite à domicile) afin d'expérimenter une téléconsultation de proximité
- 6 cabines de téléconsultation pour permettre un accès aux soins à ceux qui n'ont pas de médecin traitant ou qui peinent à obtenir un rdv rapidement